

Être bien dans ses bottes en formations dans la nouvelle

La fin de l'été marque aussi pour les agriculteurs un nouveau départ et un nouveau cycle de réalisations, avec l'opportunité de retrouver ses pairs. Découvrez l'offre de formations proposée par votre Chambre d'agriculture toujours attentive aux enjeux de l'agriculture de demain et à vos besoins.

Les agriculteurs et leurs Chambres d'agriculture s'adaptent en permanence face à un environnement professionnel fluctuant et exigeant. La formation professionnelle continue fait partie des vecteurs de développement incontournables, pour les chefs d'exploitation et leurs salariés. Grâce à cette modalité collective, nos entreprises agricoles peuvent **gagner en compétitivité tout en s'inscrivant dans une volonté d'adaptation aux changements.**

Avec leurs compétences pluridisciplinaires et spécialisées, leurs missions d'animation et de développement des territoires, vos Chambres d'agriculture continuent plus que jamais à s'investir dans la formation pour l'ensemble de leurs ressortissants. C'est pourquoi elles vous proposent **régulièrement une nouvelle offre de formations de qualité et Certifiée !**

Nous souhaitons (nous, élus) **une agriculture en-**

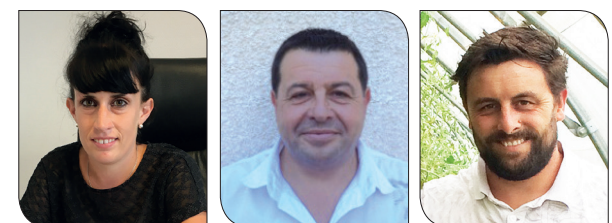
trepreneuriale et innovante.

L'implication de nos équipes dans la formation a pour objectifs de vous permettre d'innover et **gagner en performance**, mais aussi d'**anticiper, s'adapter et réagir** à un contexte réglementaire, sociétal mouvant et concurrentiel, afin de sécuriser vos entreprises et **enrichir vos expériences.**

Pour vous accompagner dans vos projets ces prochains mois, plus de 70 formations vous sont proposées, des incontournables aux Nouvelles, elles intègrent les enjeux de l'agriculture de demain. L'accent est mis sur la **création de valeur via la diversification agricole**, telle la stratégie commerciale en circuits courts, l'agriculture biologique, la certification environnementale et tant de nouvelles pratiques à choisir et vous approprier. La **santé et le bien-être animal** est aussi une thématique de plus en plus d'ac-

tualité pour répondre aux orientations françaises et européennes.

Consultez vite cette nouvelle offre et contactez-nous !



Clémence Briard, Stéphane Minguet et Sylvain Andrieux, élus référents en charge de la formation pour les Chambres d'agriculture Bassin Sud.

Zoom sur des parcours de formations de la nouvelle offre

✓ FORMATIONS SUR LA STRATEGIE DE COMMERCIALISATION ET LA CREATION DE VALEUR

La volonté des agriculteurs de maîtriser davantage leur revenu et d'adapter leurs productions aux clients ciblés, les amènent à développer de nouveaux modes de commercialisation. En outre, la crise sanitaire a amplifié l'intérêt pour les productions locales et les circuits courts. Dans ce contexte, VIVEA et les Chambres d'agriculture ont souhaité proposer un parcours de formations visant à développer une stratégie commerciale performante notamment pour les circuits courts.

Les formations proposées :

Cap Circuits courts : étudier son marché et caler sa stratégie commerciale pour vendre - 11, 25 octobre et 8 novembre à Tarbes ou 21 octobre, 4 et 25 novembre à Auch + séances à distance

☞ Vérifiez le réalisme de votre stratégie commerciale en adéquation avec les attentes du marché.

Témoignages de stagiaires :

« Formation très complète et riche, elle m'a amenée à me poser des questions auxquelles je n'avais pas réfléchies pour mon projet. Tous les points abordés vont compter pour la réussite de mon projet ! » / Céline S.

« Mes connaissances de BTS ont été approfondies sur la stratégie commerciale, notamment la méthode pour fixer les prix. Les vidéos observées sur la plateforme sont très claires ainsi que tous les supports à conserver ! » / Mathieu C.

« Formation très enrichissante pour mon projet, j'ai appris beaucoup de choses, je suis reconfortée et fière de ma reconversion professionnelle ! » / Francine C.

Développer ses techniques de communication et de vente - 10 et 17 décembre + distanciel à Auch

☞ Adoptez la bonne attitude commerciale pour vous faire apprécier et vous rendre indispensable auprès de vos clients. «Post COVID : Les enseignements à tirer et les stratégies à adopter».

Et aussi :

Valoriser son entreprise grâce à de belles photos - 24 septembre et 1^{er} octobre à Auch

☞ Mettez en valeur votre activité ou vos produits en sachant prendre de belles photos et les retoucher.



✓ FORMATIONS SUR L'INFORMATIQUE VERS LE NUMERIQUE

Le numérique est de plus en plus présent au sein des exploitations, voire indispensable pour certaines activités. Il est fondamental de maîtriser les bases informatiques pour aller vers cette transition et faire les bons choix, face à ces nouveautés qui peuvent parfois intimider. Les participants à la formation «Maîtriser la sécurité de son ordinateur PC et la protection de ses données», ont quasiment tous souhaité renforcer leurs compétences pour gagner en confort, efficacité et sécurité de leur environnement numérique et de leurs données.

Témoignages de stagiaires :

« Formateur toujours aussi clair, expert, patient et pédagogue. Merci ! » / Emmanuelle H.

« J'ai appris beaucoup de choses intéressantes et levé certaines craintes vis-à-vis du web » /



Laurent B.

« J'ai encore appris beaucoup d'applications simples qu'on utilise pas et qu'on peut appliquer pour notre entreprise » / Marie-Pierre P.

Les formations proposées :

Maîtriser Outlook le meilleur logiciel de messagerie - 5 octobre à Auch

☞ Gérez vos relations et votre organisation avec le logiciel numéro 1 de la messagerie.

Se perfectionner en informatique - 19, 26 novembre et 10 décembre à Auch

☞ Optimisez votre utilisation des logiciels Word, Excel, gestion de fichiers, messagerie et internet.

✓ FORMATIONS SUR LES SOLUTIONS ALTERNATIVES EN SANTE ANIMALE ET LE BIEN-ETRE ANIMAL

Si les pratiques actuelles des éleveurs assurent globalement la santé et le bien-être de leurs animaux, il demeure toujours des améliorations possibles. C'est pourquoi les éleveurs restent en veille et ouverts à de nouvelles pratiques pour renforcer la performance de leur élevage, aussi pour répondre à une demande sociétale de plus en plus soucieuse du bien-être des animaux.

Les formations proposées :

Soigner ses animaux grâce à des méthodes innovantes, simples et préventives - 28 septembre, 12 octobre 2021, + séance individuelle et 11 janvier 2022

☞ Trouvez des solutions alternatives aux médicaments pour mieux gérer la santé de vos ruminants et la performance de votre élevage.

Près de 300 éleveurs ont déjà participé à cette formation et ont pu mettre en œuvre des protocoles « Immun' », qui selon eux ont grandement amélioré les résultats de leurs troupeaux.

Cette formation est animée par Florent DUCLOS, lui-même formé par Gilles GROSOMOND, vétérinaire spécialiste des méthodes alternatives, depuis de nombreuses années. Son expérience lui a permis de développer des protocoles précis et personnalisables, basés sur la compréhension du vivant.

Intégrer une démarche de progrès dans le cadre de la Charte nationale pour le bien-être équin - 25 octobre à Tarbes ou 26 octobre à Auch ou 29 novembre à Foix.

☞ Mettez en œuvre les préconisations du nouveau Guide de Bonnes Pratiques pour le Bien-Etre Equin sur votre exploitation et adhérez à la Charte nationale.

En Région Occitane, près de 150 professionnels de la filière équine (naisseurs, tourisme équestre, ...) ont suivi cette journée de formation et se sont engagés dans la Charte pour le Bien-Etre Equin ! Une



grande partie des investissements relevés dans les plans de progrès sont éligibles sur des dispositifs existants et plus particulièrement sur le PASS Elevage porté par la Région Occitanie.

Le PASS élevage permet le financement de dépenses comprises entre 3 et 12 000 € à un taux d'intervention compris entre 30 et 60 % selon les situations.

Pour plus de précisions sur cet accompagnement : <https://www.laregion.fr/PASS-ELEVAGE>

Et aussi :

Mieux connaître et valoriser ses prairies en élevage équin pour gagner en autonomie alimentaire - 9 novembre

☞ Limitez les achats d'aliments pour vos chevaux en appliquant des connaissances sur le fonctionnement de la flore et du sol de vos prairies.



sélectionnant les meilleures offres du dernier trimestre 2021

Cap Qualité Formation

L'organisme de Formation de la Chambre d'agriculture est certifié Qualiopi depuis l'été 2021, ce qui représente une **garantie d'organisation fonctionnelle** pour la qualité de vos formations :

- 1- Nous renforçons les exigences et le processus de formation pour améliorer toujours plus nos services ;
- 2- Nous optimisons le financement de tout ou partie de vos formations réalisées avec la Chambre ;
- 3- Nous mobilisons les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap.



En outre, la Chambre d'agriculture est certifiée par l'AFNOR pour son **Engagement de Services aux Agriculteurs et Acteurs des Territoires** :

- 1- Nous contribuons à la **vitalité** de l'agriculture et des territoires de demain ;
- 2- Nous développons avec vous des **solutions innovantes** au regard des enjeux du monde agricole et de vos besoins ;
- 3- Nos équipes pluridisciplinaires expertes s'engagent à **vous accompagner de façon personnalisée** ;
- 4- Nos services sont **créateurs de valeurs** ;
- 5- Nous construisons avec vous une **relation durable et de confiance**. (cf. page 16 du Calendrier).



Notre offre de formation, en bref : #Form&Vous

Investir dans le développement des compétences au sein de son exploitation, c'est se préparer pour être en capacité de **s'adapter et d'atteindre ses objectifs plus rapidement**, lorsque l'activité évolue en permanence.

Tout au long de l'année, en temps réel, retrouvez notre offre de formations actualisée sur notre site internet :

<https://gers.chambre-agriculture.fr/rubriqueformations>

Objectifs, contenus, dates, intervenants... toutes les informations utiles pour faire votre choix de formation sont disponibles, avec la possibilité de vous **pré-inscrire en ligne**.

Notre offre reste flexible et nous pouvons l'adapter à votre demande dès que nécessaire !

Vos droits à la formation

Vous avez des droits et des possibilités de financement de vos formations, utilisez-les !

Votre **Fonds d'Assurance Formation VIVEA (plafond annuel de prise en charge augmenté à 2250 € / an !)** ou OCAPAT, et votre Compte Personnel Formation (CPF : + 500 € / an)*, le Service de Remplacement, le Crédit d'Impôt, sont autant d'aides pour vous faciliter l'accès à la formation



(Voir détails en page 19 du Calendrier).

* La réforme de la formation professionnelle continue "Pour la liberté de choisir son avenir professionnel" a instauré la mise en place de **Comptes Personnels de Formation pour tous les chefs d'entreprise**.

4 % sont prélevés depuis 2020 sur la collecte VIVEA pour ali-

menter le dispositif, géré par la **Caisse des Dépôts et Consignations**.

Le CPF permet de financer des formations **certifiantes et qualifiantes** et des formations dites de **droit commun** (bilans de compétences ; Validations des Acquis de l'Expérience ; permis de conduire véhicules légers et lourds ; formations à la création et reprise d'entre-

Votre demande de formations, exprimez-vous !

Les formations que propose la Chambre d'agriculture, répondent aux **besoins du terrain**.

Pour les adapter, nous avons besoin de recueillir vos demandes. Il est **toujours possible de nous adapter à la demande**, de faire des formations «à la carte» si plusieurs personnes en ont émis le souhait.

✓ Complétez votre **"Sélection de Formations"** (Liste des titres en pages 17 et 18 du Calendrier) et faites-nous part de vos choix, suggestions voire autres besoins jusqu'en 2022.

Une petite enquête est prévue aussi pour vous permettre d'échanger avec nous sur vos souhaits. Merci de votre contribution !

PROAGRI
POUR VOUS, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

FORMATIONS
SEPTEMBRE - DECEMBRE 2021

Je **cultive** mes compétences,

Je **développe** mes performances

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

A votre écoute, contactez-nous pour davantage d'informations pratiques ou pédagogiques, nous mettrons tout en œuvre pour vous accompagner. Chambre d'agriculture du Gers - Service Commun Formation Bassin Sud - 05 62 61 77 43.